



ADHESION SIMPLE OU DOUBLE

Le syndicat *Chorégraphes Associés* est un syndicat d'auteurs présent là où il est question de la place de l'auteur, de la danse, de son fonctionnement et de son avenir.

Le *Synavi* – Syndicat National des Arts Vivants, est le syndicat d'employeurs qui représente et défend les structures de création indépendantes, notamment dans les négociations des conventions collectives.

Parce que les deux syndicats sont complémentaires et indispensables pour défendre les conditions de la création indépendante : adhérez à *Chorégraphes Associés* et permettez à la structure qui vous emploie de faire une «Adhésion groupement» au *Synavi*.

Ce dispositif permet aux membres de *Chorégraphes Associés* de faire bénéficier une structure associative (compagnie) d'une adhésion réseau préférentielle au *Synavi* de 60 € pour l'année civile, et de bénéficier de tous ses avantages : accès aux informations et réunions nationales et régionales, accès au service de la permanence juridique et aux pages sécurisées du site Internet du *Synavi*.

Coupon à renvoyer à *Chorégraphes Associés* avec votre chèque de règlement :

Chorégraphes Associés - SACD Maison des Auteurs - 7 rue Ballu - 75009 Paris / Infos : choregraphesassocies@yahoo.fr

Nom et Prénom			
Adresse			
CP Ville			
E-mail			
Téléphone			
Membre de la SACD*	OUI	NON	
Cotisation**	60€	30€	Autre :

* Rayer les mentions inutiles ** 60€ si vous êtes imposable, 30€ si vous êtes non-imposable.

Coupon à renvoyer au *Synavi* avec votre chèque de règlement de 60 €:

Synavi - Maison Kourouma - 36 cours du Général Giraud - 69001 Lyon / Infos : contact@synavi.org / 04 78 39 47 17

Structure	
Nom et Prénom de l'adhérent à <i>Chorégraphes Associés</i>	
Adresse	
CP Ville	
E-mail	
Téléphone	